

## **Accès à la protection pour les réfugiés – défis, perspectives, solutions. Résumé du 8<sup>e</sup> Symposium suisse sur l'asile qui se tiendra à Berne le 19 et 20 mai 2022.**

Quelque 80 millions de personnes à travers le monde sont en situation d'exil, dont près de 27 millions de réfugié-e-s ayant quitté leur pays d'origine en raison de persécutions, de guerres ou de graves violations des droits humains. La grande majorité d'entre elles trouvent refuge dans les pays voisins, où les perspectives d'émancipation et les chances de bénéficier d'un avenir sûr sont extrêmement maigres. Ces États d'accueil fournissent un effort considérable, alors même que certains d'entre eux comptent parmi les pays les plus pauvres du monde. Ce sont eux qui portent la plus grande responsabilité et la charge la plus lourde en matière de protection internationale des réfugié-e-s. A contrario, des pays comme la Suisse ont connu ces dernières années une diminution constante du nombre de personnes venues chercher protection, car pour s'y rendre les réfugié-e-s sont contraint-e-s d'emprunter des routes d'exil extrêmement dangereuses. Depuis que les talibans ont repris le pouvoir en Afghanistan, les citoyen-ne-s de ce pays victimes de persécutions n'ont que très peu de possibilités de se mettre à l'abri en dehors des frontières, d'autant qu'il n'y a pas assez de voies d'accès légales à la protection.

70 ans après l'adoption de la Convention de Genève sur les réfugiés, la protection internationale des personnes réfugiées n'a jamais subi une pression aussi forte. Comment renouveler le consensus sur sa pertinence et son importance et garantir ainsi l'accès individuel à la protection ? Comment corriger l'asymétrie mondiale dans la répartition des responsabilités ? Le Pacte mondial sur les réfugiés s'attaque à ce problème. Il établit que les États membres des Nations unies reconnaissent que la protection des réfugié-e-s est un défi mondial et commun : les États qui accueillent un grand nombre de réfugié-e-s doivent être mieux soutenus. Les réfugié-e-s doivent pouvoir mener une vie financièrement indépendante et autodéterminée et ne plus dépendre de l'aide internationale toute leur vie. Il s'agit ainsi notamment de développer un système d'asile équitable et efficace et d'accueillir des réfugié-e-s en provenance des États surchargés.

Le 8<sup>e</sup> Symposium suisse sur l'asile se penche ainsi cette année sur la responsabilité de la Suisse à l'égard des réfugié-e-s et son importante participation à la coopération et à la solidarité européennes et internationales. L'accent sera mis sur les développements, les défis et les possibles solutions observés depuis l'adoption du Pacte mondial sur les réfugiés en 2018. Le Symposium portera notamment sur la contribution de l'Europe et de la Suisse pour garantir l'accès des réfugié-e-s à la protection. Le nouveau système d'asile en Suisse sera analysé en détail : garantit-il des procédures équitables et efficaces ? Offre-t-il un accès suffisant à la protection ? Et dans quelle mesure peut-il donner des impulsions dans le développement du système d'asile européen ? De nombreux autres aspects de la pratique européenne et suisse en matière d'asile seront en outre abordés dans le cadre de workshops.

Le symposium sur l'asile, en tant que symposium national sur les questions actuelles de la politique d'asile, est organisé conjointement par le Bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein et l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). Il s'adresse aux spécialistes et aux personnes intéressées issues de l'administration, de la société civile, de la politique, des organisations d'entraide, des professions juridiques, des milieux scientifiques et des médias.